



BRUXELLES POUVOIRS LOCAUX
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

BERCHEM Ste AGATHE
SINT-AGATHA BERCHEM

22-05-2019

N°

Au Collège des Bourgmestre et Echevins de la
Commune de Berchem-Sainte-Agathe

Avenue Roi Albert 33

1082 Berchem-Sainte-Agathe

CONTACT Christine Flaks
T +32 02/800.32.89
F +32 02/800 38 00
eminnaert@sprb.brussels

NOTRE REF. 2995640045
VOTRE REF. 003/24.04.2019/A/9999



CONCERNE Liste des décisions du Conseil communal du 24/04/2019,
ANNEXES

BRUXELLES, le 16/05/2019

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames,
Messieurs,

Le 26/04/2019 mon administration a reçu la liste, avec une description sommaire, des actes du Conseil communal du 24/04/2019, qui ne doivent pas obligatoirement être transmis à l'autorité de tutelle administrative.

Comme aucune des décisions présentes sur cette liste n'a été réclamée dans le délai de 20 jours visé à l'article 11, premier alinéa, de l'ordonnance du 14 mai 1998 organisant la tutelle administrative sur les communes de la Région de Bruxelles-Capitale, modifié par l'ordonnance du 18 avril 2002, ces actes ne sont plus susceptibles de faire l'objet d'un arrêté de suspension ou d'annulation.

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre :
Le Directeur général,


Rochdi Khabazi

Copie pour le receveur communal.